

Gestion des animaux non désirés dans l'établissement :

Le centre abritant des animaux sauvages, il arrive fréquemment que des mouches soient présentes à l'intérieur de l'établissement. En effet, odeurs et excréments des animaux sont à l'origine de leur présence.

Cependant et du fait de la sensibilité des odorats des animaux présents sur le centre des produits tels les insecticides ne peuvent être utilisés au sein de la structure. Par conséquent, chaque salle sera munie d'un tortillon collant (ou papier tue-mouches) régulièrement changé pour permettre de lutter contre ces animaux. Une seule pièce en sera cependant dépourvue, il s'agit bien entendu de la salle d'envol pour les chauves-souris. En effet, ces bandes collantes font partie des éléments conduisant parfois les chiroptères jusqu'aux centres de soins, provoquant des dégâts importants lorsque les animaux viennent s'y prendre. Un nettoyage régulier et une bonne hygiène de la structure ainsi que des cages sont également nécessaires à la gestion de ces insectes.

Concernant la problématique des rongeurs, il est à noter que du fait de sa construction notre local ne présente pas d'aspérité permettant à ceux-ci d'entrer dans le centre. Néanmoins et si cela venait tout de même à se présenter une gestion par nasse serait effectuée sur le centre. Les animaux capturés seront relâchés loin du centre et plus largement loin des habitations. En effet, bien que les cages soient systématiquement et minutieusement vérifiées pour qu'aucune échappée ne soit possible, on ne peut pas exclure cette possibilité. Ce faisant, une gestion par empoisonnement est totalement inenvisageable du fait du risque que cela engendre pour les pensionnaires du centre. De même, la plupart des mammifères sont sensibles aux fréquences sonores y compris les plus élevées, une utilisation des appareils ultrasonores est donc là encore impossible.

On notera également que pour limiter les risques concernant ces espèces les croquettes (et autres denrées alimentaires) seront conservées dans des espaces fermés. Les sacs seront ainsi vidés dans des boîtes solides et complètement hermétiques.

Hygiène et nettoyage sur le centre :

Les sols sont, tout comme les cages des animaux nettoyés chaque jour une fois au minimum. Le ménage peut être nécessaire à plusieurs reprises dans les pièces avec un fort passage (cuisine...). Pour cela, des éponges sont présentes sur le centre ainsi que des balais, des seaux et des serpillères. Les produits utilisés pour ces nettoyages sont principalement le vinaigre blanc qui servira tant pour les cages, que pour les sols et les éléments utilisés pour les animaux. Les ustensiles n'entrant pas en contact avec les pensionnaires du centre (couteaux, cuillères, assiettes...) sont quant à eux lavés au savon de Marseille ou au produit vaisselle classique. Une fois le nettoyage des salles effectué, l'eau est évacuée à l'aide d'une racle. Le choix de ce procédé de nettoyage est lié à une volonté de limiter l'utilisation de la javel, qui reste mauvaise environnementalement parlant, et ce malgré son efficacité, et qui présente une odeur forte qui reste après le nettoyage (pouvant être dérangeante pour certains animaux). Le vinaigre blanc présente l'intérêt d'être moins odorant avec un meilleur impact environnemental tout en restant efficace pour la désinfection des lieux.

Les couvertures des mammifères sont changées chaque jour et lavées dans les machines dédiées aux centres, la « lessive » utilisée est également du vinaigre blanc. Le tambour des machines est vidé et nettoyé lorsque ces éléments sont propres. Ce procédé nettoie bien les tissus et présente l'intérêt de ne pas laisser d'odeur.

Puisqu'il est ici question d'odeur, cela fait partie des raisons pour lesquelles la javel est peu utilisée sur le centre. Néanmoins, il est à noter qu'en cas d'animaux contagieux présents en quarantaine (gale, teigne...) c'est cependant la javel qui sera utilisée sur les cages, sols et éléments ayant été en contact avec l'animal. En effet, malgré tout ce produit reste très efficace en matière de désinfection et reste donc ici prioritaire. Il pourra être remplacé par du Virkon si le centre peut s'en procurer.

Gestion de la reproduction au sein du centre :

Le centre accueille tant des animaux adultes que des jeunes. Ce faisant, les animaux sont sexés dès leur arrivée en centre (où dès que cela est possible dans le cas de juvéniles). On notera que les animaux adultes ne sont pas placés avec d'autres individus, quel que soit leur sexe, le risque d'une reproduction au sein du centre est ainsi fortement limité dans ces conditions. Néanmoins et si la structure devait, pour quelque raison que ce soit, placer deux individus ensemble, le centre prendrait garde à placer plusieurs femelles dans un même enclos. Les mâles ne sont jamais placés ensemble. Dans le cas des jeunes, il n'est pas rare de laisser les fratries ensemble, facilitant ainsi les apprentissages. Néanmoins, le centre n'accueille pas d'espèce possédant de maturité sexuelle rapide (comme les souris par exemple) et laisser les fratries ensemble pour les espèces où cela est possible n'est donc pas un problème. Là encore, on notera cependant que les animaux placés ainsi resteront au sein du même groupe, si un membre supplémentaire devait y être inclus le centre prendrait garde à ce qu'il s'agisse d'un jeune d'âge semblable à ceux déjà présents.

Concernant les animaux pouvant arriver gestant au sein du centre plusieurs choses sont possibles. Pour commencer on notera que la priorité est toujours donnée à l'adulte, aussi et si les soins devaient entraîner (accidentellement ou volontairement acté par le centre) la perte des petits, ils seraient tout de même poursuivis jusqu'à ce que l'adulte n'en ait plus besoin. Ces éléments seraient directement vus et discutés avec les vétérinaires intervenants pour le centre.

Il arrive également que des animaux arrivent au centre gestant, mais qu'après examen ils n'aient rien de particulier. Dans ces cas-là, ils seraient relâchés dans les délais les plus courts et dans un environnement adapté. Par exemple, dans le cas d'un hérisson la femelle serait relâchée à un endroit où un nid serait présent, mais inoccupé ou artificiel, pour permettre la mise bas de l'animal dans de bonnes conditions. La manipulation et le déplacement doivent alors se faire avec le maximum de précaution pour limiter autant que faire se peut une naissance anticipée des petits que la mère risquerait alors de dévorer.

Enfin, que l'animal ait un problème ou non à son arrivée il arrive que la femelle mette bas peu après son arrivée au centre. Si elle est en soin alors ceux-ci ont la priorité sur la survie des jeunes et seront poursuivis après échanges avec les vétérinaires pour en connaître les impacts sur les petits. S'il n'y a pas de soins alors la mère est placée avec sa portée dans une pièce au calme et le nettoyage de la cage s'effectuera a minima sur la ou les premières semaines de vie des jeunes selon les espèces. La mère et ses jeunes seront relâchés dans une zone sécurisée et un milieu adapté dès lors que l'âge des petits le permettra.

Zoonose au sein du centre :

Plusieurs zoonoses sont possibles du fait des espèces présentes sur le centre (leptospirose, salmonellose...), nous noterons cependant que la première règle fondamentale ici reste les aspects sanitaires. Ainsi les manipulations ne se font que munies de gants et de blouse ainsi que de

surchaussure. Les cages et les locaux sont nettoyés et les endroits présentant des animaux contagieux (quarantaine) sont désinfectés lors de chaque intervention.

On notera cependant que certaines de ces maladies font partie des pathologies réglementées, on rencontre ainsi :

La rage : de nos jours plutôt surestimée chez le renard (bien qu'une vigilance reste nécessaire) elle est en revanche sous-estimée sur les chauves-souris, certaines d'entre elles pouvant être porteuses saines de ce type de maladie (Noctule, Sérotine...). On notera que les animaux sont ici toujours manipulés avec des gants en latex surmontés de gants épais. En cas de suspicion de cette maladie au sein du centre des tests sont réalisés et transmis au laboratoire rage de l'ANSES et en plus d'une prise en charge rapide de toute personne mordue ou griffée par le médecin de l'association un contact est pris avec l'Institut Pasteur (en cas de retour positif). En cas de retour positif à l'analyse, la DDCSPP est prévenue et l'animal est euthanasié. Le cadavre est placé à l'équarrissage et évacué selon les modalités habituelles.

La brucellose : est une maladie rencontrée sur plusieurs animaux de la faune sauvage et notamment sur le chevreuil. Une attention particulière est portée sur cette maladie et il est ainsi convenu (du fait de la difficulté à la détecter) que des analyses sur cette maladie seront réalisées lors de l'arrivée de ces animaux au sein du centre. En cas de retour positif de l'une de ces analyses l'animal sera euthanasié et la DDCSPP de l'Indre sera immédiatement prévenue. L'association suivra alors la procédure énoncée par les services vétérinaires départementaux selon la souche incriminée que ce soit pour la gestion des animaux en contact ou l'évacuation des cadavres. Comme pour tous les animaux du centre ces animaux sont toujours manipulés avec des gants. L'animal suspecté est immédiatement isolé.

La tuberculose : est également une maladie transmissible à l'homme qui se rencontre sur plusieurs espèces de la faune sauvage. En cas de suspicion, des analyses seront effectuées sur l'animal en question. Si celles-ci s'avèrent positives alors l'animal sera euthanasié et la DDCSPP sera prévenue. Tout comme pour la brucellose l'association suivra alors les procédures énoncées par les services vétérinaires départementaux que ce soit en matière des animaux ayant été en contact ou pour l'évacuation des cadavres. À noter que les chevreuils étant systématiquement testés pour la brucellose, ils le seront également pour la tuberculose. Comme pour tous les animaux du centre ces animaux sont toujours manipulés avec des gants, en cas de suspicion de tuberculose un masque chirurgical est également de mise. L'animal suspecté est immédiatement isolé.

Dans le cadre de son fonctionnement Faune36 est équipé d'une quarantaine. Celle-ci est utilisée, la majeure partie du temps, pour permettre d'isoler les nouveaux arrivants au centre. Elle se couple ici avec les quelques boxes présents dans l'infirmerie et qui permettent d'isoler les animaux, nouvellement arrivés, très faibles ou ayant un traitement important à suivre. On notera cependant que de par son rôle premier, les pensionnaires de la quarantaine seront prioritairement les porteurs de maladies contagieuses comme la teigne ou la gale qui sont des maladies relativement courantes. En cas d'arrivée d'un animal malade de ces pathologies la quarantaine sera, si ce n'est pas le cas, vidée de ses occupants et le nouvel arrivant sera placé dans une cage isolée à l'intérieur. Tout le matériel sera constamment lavé et désinfecté à l'intérieur de la quarantaine et rien n'en sortira tant que le problème ne sera pas réglé. Durant cette période de soins si les boxes d'observation de l'infirmerie continueront de servir comme à l'accoutumé, les autres animaux seront placés dans les salles dédiées à leur espèce, seuls dans une cage (ou en fratrie en cas de jeune arrivant d'une même portée) et isolés des autres pensionnaires.